

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Novembre 2019**

**224x19**

### **REMBOURSEMENT D 'ARRHES** **LOCATION DE LA SALLE FREDERIC MISTRAL** **DU 16 NOVEMBRE 2019 ET 17 JANVIER 2020**

Suite aux intempéries du samedi 2 novembre 2019, le chalet Frédéric Mistral a subi des dégâts matériels et doit être fermé provisoirement.

Ainsi les soirées du 16 novembre 2019 et du 17 janvier 2020 de l'association « Traction de Provence » n'auront pas lieu sur ce site. L'association ayant versé 59 euros correspondant aux arrhes du 16 novembre, et 30 euros correspondant aux arrhes du 17 janvier il est proposé au Conseil Municipal de rembourser ces sommes.

Vu l'avis favorable de la commission Promotion de la Ville

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- DÉCIDE de rembourser la somme total de 89 euros à l'association « Traduction de Provence »

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 22 Novembre 2019  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA